

Edition 2021



**LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES
ET MÉDICO-SOCIAUX FACE AUX DÉFIS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Révolution verte en établissements de santé :
enjeux, réalisations et facteurs clés de succès

LesEchos
ÉTUDES



Plan de l'étude

Synthèse : allez à l'essentiel	<u>4</u>		
01. Les enjeux et le cadre de la transition écologique	<u>18</u>	03. Les politiques de développement durable de quelques grands acteurs du secteur	<u>68</u>
1. Historique et cadre juridique	<u>19</u>	1. AP-HP	<u>69</u>
2. La santé, un secteur doublement concerné	<u>22</u>	2. Elsan	<u>70</u>
3. Le secteur sanitaire et le secteur médico-social s'emparent du sujet	<u>23</u>	3. Hospices Civils de Lyon (HCL)	<u>73</u>
4. L'opportunité du plan de relance des investissements	<u>32</u>	4. Korian	<u>74</u>
02. Les grands chantiers du développement durable : contraintes et opportunités économiques	<u>34</u>	5. Orpéa	<u>78</u>
1. Les achats responsables : un levier essentiel	<u>35</u>	6. Ramsay Santé	<u>79</u>
2. L'enjeu de l'immobilier : adapter les bâtiments à la transition écologique	<u>40</u>	7. Vivalto Santé	<u>84</u>
3. Vers l'écoconception des soins : les professionnels du soin et le développement durable	<u>46</u>	Annexes	<u>86</u>
4. La gestion des déchets : enjeu écologique, enjeu économique	<u>51</u>	Qui sommes-nous ?	<u>87</u>
5. La restauration : gaspiller moins, acheter mieux	<u>56</u>	Nous contacter	<u>88</u>
6. Le transport durable : vers une mobilité verte	<u>60</u>	Nous suivre	<u>89</u>
7. Le numérique responsable : faire converger transition numérique et transition écologique	<u>64</u>		

01. Les enjeux et le cadre de la transition écologique

1. Historique et cadre juridique

Quelques jalons historiques

1968 : naissance du Club de Rome. Publication en 1972 du rapport Meadows sur les limites à la croissance.

1987 : Le concept de développement durable est défini par la commission Brundtland de l'ONU ; **« mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».**

1990 : premier rapport d'évaluation du GIEC, groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat.

1992 : lancement par l'UE du premier programme LIFE (programme pour l'environnement et le climat) Le programme LIFE 2021/2027 est doté de 5,4 Mds€.

1997 : protocole de Kyoto, engagement de réduire les gaz à effet de serre de 5 % entre 1990 et 2010.

2001 : adoption par l'UE de la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans son « livret vert ».

2010 : publication de la norme ISO 26000 sur la RSE et le développement durable, à l'issue d'un travail de 5 ans auquel ont participé 99 pays.

2015 : adoption par 193 pays de l'ONU de 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (agenda 2030).

2015 : adoption de l'accord de Paris sur le climat lors de la COP 21.

2018 : adoption par l'ONU de la résolution « vers un pacte mondial pour le climat » assorti de 10 principes visant à inciter les entreprises, de façon volontaire, à adopter une attitude et des pratiques socialement responsables.

2020 : adoption du règlement « taxonomie verte » par l'UE. Système de classification unifié des activités économiques permettant de déterminer si ces activités peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental ou « vertes ».

01. Les enjeux et le cadre de la transition écologique

1. Historique et cadre juridique

Développement durable et transition écologique : les références du cadre juridique français, les principaux textes récents (1/2)

Loi	Enjeux	Objectifs, Dispositions emblématiques	Dispositions impactant directement le secteur sanitaire et médico-social
Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement/Ordonnance du 24 décembre 2015	Lutter contre la production de gaz à effet de serre par les acteurs économiques	Production obligatoire d'un BEGES ou bilan d'émission des gaz à effet de serre pour toutes les entreprises de plus de 500 salariés et les structures publiques de plus de 250 salariés : évaluation des émissions de GES et actions envisagées pour les réduire	956 établissements sanitaires et médico-sociaux concernés par la production obligatoire d'un BEGES en 2019 selon l'ADEME
Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte	Améliorer la performance énergétique des bâtiments, promouvoir les énergies renouvelables, favoriser l'économie circulaire	Faire monter la part des énergies renouvelables à 30 % de la consommation totale en 2030. Réduire la consommation énergétique totale de 50 % entre 2012 et 2050	Baisse de la consommation énergétique Réduction de 50 % des déchets mis en décharge à l'horizon 2025
Loi EGALIM du 30 octobre 2018	Lutter contre le gaspillage alimentaire en complément de la loi du 11 février 2016, favoriser les approvisionnements durables	Obligation de proposer 50 % de produits de qualité et durable dont 20 % de produits bio dans la restauration collective des services publics dès 2022	Diagnostic obligatoire dès 2020 du gaspillage alimentaire, respect des obligations d'approvisionnement